



**Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la Force de  
Défense Nationale (FDN) et la population à travers la moralisation du corps**

<b>A remplir par le Bureau d'Appui au Comité de Pilotage</b>	
Réunion n°: 17	Date de la réunion: 26/10/2007
Point n°: 3	Projet : BDI/B-5

<b>Au : Comité de Pilotage conjoint du Fonds de Consolidation de la Paix du Burundi</b>	Date de soumission : 23/10/2007
<b>De : Ministère de la défense nationale et des Anciens combattants</b>	Contact: Général –Major Célestin NDAYISABA MDNAC Tél. : 257 22 226918
Via : Equipe d'experts du Comité de Pilotage <input checked="" type="checkbox"/> Approbation <input type="checkbox"/> Remarques	Contact: +257223423 E/ mail :nahaado@yahoo.fr
Si approuvée, la présentation proposée aboutira à: <input type="checkbox"/> la poursuite du Projet existant <input checked="" type="checkbox"/> Un nouveau Projet <input type="checkbox"/> Autres (Préciser)	La présentation proposée est le produit: <input checked="" type="checkbox"/> d'un travail conjoint des Autorités nationales et des Nations Unies dans le cadre du Plan prioritaire du Fonds de Consolidation de la Paix pour le Burundi <input type="checkbox"/> Autres (Préciser)
<b>Intitulé du Projet : Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la FDN et la population à travers la moralisation du corps</b>	
Montant des fonds du FCP demandé pour le Projet proposé: <b>US\$ 400,000</b>	
Montant des charges indirectes demandé: (7%)	

## **1. Historique**

Comme convenu dans les Accords d'Arusha, la Force de la Défense Nationale (FDN) du Burundi est constituée actuellement par les membres de l'ex Force Armée Burundaise (FAB) et des membres des Partis et ex Mouvements Politiques Armées (PMPA).

Le processus de l'intégration a donné aux membres de toutes les parties la possibilité d'entrer dans la nouvelle armée Burundaise, la Force de Défense Nationale (FDN).

Pendant la crise, des membres de différentes parties armées, inclus la FAB, ont commis des violations graves des Droits de l'Homme, particulièrement contre les populations vulnérables notamment les femmes, les jeunes filles et les enfants.

La formation continue des membres des FAB a été suspendue pendant la crise et la formation des membres armés des PMPA n'était pas conforme aux principes d'une armée professionnelle.

Après la crise, les Burundais ont choisi le système de la démocratie comme base de gestion de leur Etat ; une démocratie où les institutions de l'Etat doivent respecter la Constitution et où les forces armées doivent s'astreindre à la neutralité politique.

## **2. Raison d'être du Projet**

Dans le prolongement de la mise en application des Accords signés notamment l'Accord d'Arusha, le Gouvernement du Burundi est engagé dans une réforme des corps de défense et de sécurité. Cette réforme vise un double objectif : la stabilisation des effectifs à un niveau compatible avec les capacités financières du pays d'une part et l'amélioration des performances d'autre part. Afin de consolider les acquis du processus d'intégration et de démobilisation, le gouvernement s'appliquera à professionnaliser la FDN. Le but ultime est donc de professionnaliser l'armée afin qu'elle puisse être résolument garante de la sécurité de l'Etat et de tous ces citoyens sans discrimination. Pour ce faire, le point d'amorçage de ce processus est notamment la discipline militaire. En effet, la discipline est le fondement même de l'institution militaire. Tout au long de la guerre, la discipline s'est effritée. Plus d'un millier de militaires ont été incarcérés suite au manque de respect des règlements de discipline et autres bavures.

Une armée professionnelle dans un système démocratique respecte et se comporte conformément aux lois internationales et nationales. Le commandement de la FDN a donc la responsabilité de veiller à ce que les membres apprennent leurs obligations en bénéficiant des formations axées sur ces principes.

Il faut donc réhabiliter la discipline et ce changement de comportement commence par l'apprentissage des règles et valeurs qui caractérisent une armée professionnelle dans un système démocratique. Ce processus de changement de comportement est un processus à long terme et requiert la conjonction de multiples efforts.

Le présent projet envisage aussi renforcer les capacités du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants (MDNAC) pour continuer ce processus notamment par l'acquisition des documents de base et par la formulation des recommandations visant à pérenniser les acquis du projet.

### 3. Evaluation technique des propositions par l'Equipe d'experts au Comité de Pilotage

Fournir une synthèse concise de l'évaluation de la proposition faite sur base des critères suivants:

	<i>Critères absolus pour l'acceptation du projet</i>	
(1)	Le Projet se réfère directement au Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix au Burundi.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(2)	Le Projet répond aux besoins immédiats de consolidation de la paix	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(3)	Le Projet implique des acteurs et/ou institutions qui ont rôle réel ou un rôle potentiel dans la consolidation de la paix	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(4)	Le Projet ne fait pas double emploi avec des activités menées par d'autres acteurs	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(5)	Les résultats attendus et l'impact du projet s'inscrivent dans une dynamique de durabilité	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(6)	Les risques liés à l'exécution du projet sont d'un niveau acceptable.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(7)	Les liens entre les résultats et le budget sont consistants.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>

	<i>Critères additionnels pour l'examen du projet</i>	
(8)	Le Projet cible ou implique des bénéficiaires sur qui la consolidation de la paix a un impact	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
(9)	Le projet s'inspire des expériences existantes au Burundi ou dans la sous région.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
(10)	Le Projet vise à construire ou renforcer des capacités et/ou initiatives locales/nationales de consolidation de la paix.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(11)	Les structures Gouvernementales et/ou autres entités de mise en œuvre ont la capacité d'exécuter le Projet et de produire les résultats attendus dans les délais.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(12)	Les bénéficiaires ont été consultés dans le cadre de l'élaboration du Projet.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
(13)	Le Projet prévoit la participation des bénéficiaires dans sa mise en œuvre et dans son évaluation	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(14)	Le Projet peut être exécuté dans les 12 mois et atteindre les résultats attendus	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(15)	Le projet prend en compte les préoccupations transversales tels que le Genre, le VIH/SIDA, l'Environnement.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>

*Capacité de mise en œuvre du Projet*

**2007**

**2008**

*Engagements estimés (US\$)*

*Décaissements estimés (US\$)*

400,000

**Projet approuvé par le Ministère responsable**

Le 16 Octobre 2007

#### 4. Examen administratif par l'équipe d'experts au Comité de Pilotage

*Vérifier le contenu du format de proposition de Projet*

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Page de garde (première page)  | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/>            |
| <input type="checkbox"/> Cadre logique de travail   | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/>            |
| <input type="checkbox"/> Justification du Projet  | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/>            |
| <input type="checkbox"/> Arrangements de gestion du Projet  | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/>            |
| <input type="checkbox"/> Analyse des risques et hypothèses  | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/>            |
| <input type="checkbox"/> Budget   | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/>            |
| <br>  |   |   |
| <input type="checkbox"/> Rapport(s) Final et/ou Périodiques (pour financement additionnel uniquement) | Oui <input type="checkbox"/>            | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Frais de Gestion   | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/>            |

*Faire une évaluation/commentaire concis(e) basée sur:*

- La possibilité réelle d'une mise en œuvre sur un an*

Possible
----------

- Frais de soutien indirect aux agences*

Frais de Gestion 7 %
----------------------

- Examen général de la présentation du Projet*

*Recommandations*

**5. Recon**

Approbation
-------------

**6. Décision du Comité de Pilotage du FCP pour le Burundi**

- Approuvé pour un budget total de US\$ 400.000**
- Approuvé avec modifications/conditions**
- Renvoyé avec la remarque de le rendre conforme aux termes de référence**
- Reporté**
- Rejeté**

**Motif/Remarques**

-----

**S.E. Madame la Représentante Exécutive Adjointe  
du Secrétaire Général  
Bintou Keita**

**S.E. Monsieur l'Ambassadeur  
Antoine Baza**

**Co-président du Comité de Pilotage Conjoint**

**Co-président du Comité de Pilotage Conjoint**

**Signature**

**Date :**

**7. Action prise par le Coordonnateur Exécutif du Bureau du Fonds fiduciaire pour la Consolidation de la Paix à New York (MDTF)**

- Projet en conformité avec les dispositions des mémorandums d'entente entre les Nations Unies - PNUD, PNUD - agences participantes des Nations Unies ; et en conformité avec la lettre d'entente avec les donateurs (le cas échéant)**

**Coordonnateur exécutif du Bureau MDTF, NEW YORK**

.....  
**Signature**

.....  
**Date**



**FONDS FIDUCIAIRE DES NATIONS UNIES POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

<b>Entités des Nations Unies participantes :</b> <i>BINUB-Section SSR SA/PNUD</i>	<b>Ministère : <i>Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants</i></b>
<b>Directeur du Projet :</b> <i>Général Major Célestin NDAYISABA Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants Téléphone : (257) 22 22 69 18</i>	<b>Président du Groupe d'Experts :</b> <i>S.E. Ambassadeur Adolphe NAHAYO B.P 1840, Bujumbura Téléphone : (257) 22 22 34 23 E-mail : nahaado@yahoo.fr</i>
<b>Titre du Projet :</b> <i>Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la FDN et la population à travers la moralisation du corps</i>	<b>Lieu du projet :</b> <i>Dans tout le pays</i>
<b>Numéro du Projet :</b> <b>BDI/B-5</b>	
<b>Description du Projet :</b> Ce projet vise le renforcement de la discipline et du leadership militaire. Les activités de formations prévues dans le cadre de ce projet permettront également de promouvoir l'unité entre les anciens belligérants et d'améliorer la cohabitation entre les militaires et les populations civiles environnantes. En effet, l'organisation des différents ateliers de formation des membres de la FDN facilitera un renforcement des capacités dans les domaines variés en vue de mieux exercer le commandement et asseoir les bases de la professionnalisation du corps. De telles formations favoriseront la réduction du nombre des violations perpétrées par certains membres de la FDN à l'encontre de la population. Bien plus, l'organisation des activités sportives ainsi que les travaux de développement réalisées avec les populations civiles environnantes rétablira la confiance et favorisera l'émergence d'une nouvelle éthique de relations et de collaboration harmonieuse nécessaire à la consolidation de la paix et de la sécurité.	<b>Coût Total du Projet : US \$ 400,000</b>  <b>Durée du Projet : 12 mois</b>

<p><u>Objectif Global</u> Promouvoir la création d'une armée professionnelle et républicaine en harmonie avec l'ensemble de la population et capable d'accomplir ses missions sur le plan national et international.</p> <p><u>Objectif spécifique</u> Promouvoir la discipline, le respect des droits de la personne humaine et la neutralité politique par le renforcement des connaissances en leadership militaire et en Droit International Humanitaire.</p> <p><u>Résultat 1</u> Le commandement militaire est renforcé à travers la formation des formateurs et la formation en leadership militaire</p> <p><u>Résultat 2</u></p>
--

Les acquis des formations sont pérennisés par la mise à disposition des outils pédagogiques.

Résultat 3

Le changement de comportement des éléments de la FDN en matière de discipline, de leadership militaires, de respect des droits de la personne humaine en générale et du genre en particulier, de neutralité politique sont perceptibles et les capacités des structures de commandement sont renforcées.

Résultat 4

Les missions et le rôle de la FDN sont mieux perçus par la population qui s'apprête à collaborer avec elle.

Activités-clé

1. Identifier et organiser la formation des formateurs locaux ;
2. Concevoir, produire et distribuer le matériel didactique et de sensibilisation ;
3. Organiser la formation des membres de la FDN en matière de leadership militaire et autres sujets qui contribuent au changement de comportement des membres de la FDN dont le Genre;
4. Organiser un séminaire pour formuler des recommandations visant la pérennisation des acquis du projet en cours sur le changement de comportement,
5. Organiser des activités de rapprochement entre la population et les membres de la FDN :
  - Sport de masse
  - Travaux de développement communautaire
  - Travaux de protection de l'environnement
6. Organiser des formations sur les thèmes comme la lutte contre le SIDA, le Genre, les violences basées sur le genre, l'hygiène et l'environnement, le Genre etc.

Date de révision par le Groupe d'Experts : 02/10/2007

Date d'approbation par le Comité de Pilotage Conjoint : 26/10/2007

Date

le 28 Novembre 2007.

Date

28/11/2007



## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

- B.C. : Bureau de Coordination du Projet.
- Bde : Brigade.
- BLTP : Burundi Leadership Training Program.
- BINUB : Bureau Intégré des Nations Unies au BURUNDI.
- CICR : Comité International de la Croix Rouge.
- CNO : Comité National Olympique.
- DIH : Droit International Humanitaire.
- DIREPS : Direction d'Education Physique et Sports.
- EMF : Etat-major de la Formation.
- EMG : Etat-major Général.
- FDN : Force de Défense Nationale.
- FAB : Forces Armées Burundaises.
- MDNAC : Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants.
- O.S.C. : Organisations de la Société Civile.
- PBF : Peace Building Fund.
- PMPA : Partis et Mouvements Politiques Armés.
- PNB : Police Nationale du BURUNDI.
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- RM : Région Militaire.
- SE/CNDRR : Secrétariat Exécutif du Conseil National de Démobilisation, Réinsertion, Réintégration des ex-combattants.
- SSR-SA : Security Sector Reforms –Small Arms.
- MSNDPHG : Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre.
- UGP : Unité de Gestion du Projet.
- UK-DFID : British Department for International Development.
- UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.
- UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'Enfance.

## 1. CONTEXTE.

Après plus d'une décennie de conflit armé, le Burundi s'est engagé dans un processus de paix solide et rempli d'espoir. Depuis la signature des différents accords de paix, d'importants progrès ont été réalisés notamment dans les secteurs des Corps de défense et de Sécurité. La réforme des Corps de défense orientée vers le renforcement de l'état de droit est devenue incontournable pour protéger les acquis du processus de paix.

La sortie de la crise s'est accompagnée d'une intégration des éléments des ex-partis et mouvements politiques armés (PMPA) pour constituer une nouvelle armée nationale résolument engagée dans la voie du loyalisme et solidement attachée aux valeurs démocratiques et au respect des droits de la personne humaine.

Dans le prolongement de ces initiatives, le Gouvernement du Burundi a inscrit une réforme du secteur de sécurité dans ses priorités, notamment dans la politique sectorielle dont l'un des objectifs est le renforcement de l'esprit de la discipline militaire, la promotion du Droit International Humanitaire et la résolution des conflits en collaboration avec les autres partenaires.

La crise politique, socio-économique et morale qui a frappé les burundais n'a pas épargné les militaires. La dégradation des valeurs morales que la société burundaise a subie s'est manifestée aussi dans les milieux militaires par l'indiscipline, les bavures de toutes sortes sur le terrain et les violations flagrantes des droits de la personne humaine notamment.

Pendant la crise, les membres de presque tous les groupes armés, c'est-à-dire les Forces Armées Burundaises (FAB) et les PMPAs ont commis des crimes et en particulier contre les plus vulnérables de la société burundaise, comme le viol des jeunes femmes et jeunes filles, ce qui contribue notamment à la propagation du VIH/SIDA. Une partie des membres des PMPA ont choisi de devenir militaires dans la nouvelle armée Burundaise, la FDN. Pour éviter une répétition de ces bavures, un changement de comportement est à acquérir.

En outre, le processus d'intégration dont est issue la FDN a mis côte à côte des militaires « anciens ennemis », ayant des profils variés, ce qui nécessitera une longue période d'harmonisation pour aboutir à un corps homogène, loyal et solidement attaché aux valeurs démocratiques et à l'Etat de droit. Ce brassage entre des anciens belligérants exige un grand effort ainsi que la création des attitudes et des pratiques dont il convient de favoriser l'émergence.

Ce Projet vient en complément à celui de « *Casernement des membres de la FDN pour atténuer l'impact de leur présence au sein des populations* » présenté par le MDNAC et les autres projets similaires visant la professionnalisation des corps et la promotion des droits de la personne humaine tel que formulées par le Ministère de la Justice, celui de la SNDPHG, du Service National de Renseignements et de la Police Nationale. Les deux projets donnent ensemble au MDNAC la possibilité de retirer les troupes des collines vers les casernes afin de commencer à dispenser des formations à grande échelle et améliorer les structures de commandement et de contrôle, ce qui est attendu comme le plus éloquent indicateur du retour à la paix.

Cette composante de la moralisation de la FDN fait partie des actions prioritaires contenues dans le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la pauvreté (CSLP) et inscrite dans son Plan d'Actions Prioritaires, notamment dans la composante Professionnalisation des Corps de Défense et de Sécurité.

Ce projet viendra en complément des actions déjà réalisées par le MDNAC en partenariat avec la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume Uni, les Etats-Unis, la France, les ONGs comme le BLTP (Burundi Leadership Training Programme) les organisations internationales comme le CICR etc. et avec les activités en cours visant un renforcement de la discipline. Ainsi, le MDNAC, en collaboration avec le CICR, a finalisé et validé un Guide de Formation sur le Droit International Humanitaire. Dans le cadre de ces activités de promotion du DIH, le CICR continue de former des formateurs dans les 5 régions

militaires et le CICR prévoit d'en former davantage. De même, le Royaume de Belgique a financé et a mis à disposition une équipe d'experts militaires pour dispenser d'une formation d'harmonisation entre des anciens officiers FAB et ceux issus des ex-PMPA. Ils en sont à la troisième session de formation.

## **2. JUSTIFICATION DU PROJET.**

### ***Professionnalisation de la FDN.***

Le concept de leadership militaire est un des mots clés dans ce projet de moralisation de la FDN. En effet, le leadership est le facteur le plus important pour influencer et changer le comportement des hommes en général, et les militaires en particulier. Dans une entité militaire professionnelle, chaque militaire reflète l'esprit de son chef. C'est pourquoi ce dernier, pour exercer correctement le commandement, doit acquérir des qualités et des connaissances visant à mieux gérer son unité et exiger certaines normes et valeurs de la part de ses hommes. Pour les militaires le chef militaire est omniprésent et influence leur comportement, parce que :

- dans une armée, dans une unité, le commandant a un pouvoir lui conféré par les lois et règlements militaires que ses homologues civils n'ont pas,
- dans le métier militaire le danger est parfois réel, le commandant d'une unité a des possibilités de montrer à ses soldats son vrai esprit,
- pendant l'exécution de leurs tâches militaires les militaires dépendent d'eux-mêmes, un membre faible, ou un commandant faible pourrait mettre en danger leur mission ou leur vie.

L'attitude du chef militaire est le point de départ et d'amorçage du processus de changement de comportement dans une armée. C'est la raison pour laquelle dans le projet moralisation, le leadership, le style de commandement, est le point de départ du projet. « Il n'y a pas de mauvais soldats il y a seulement des mauvais chefs ».

Le fait d'améliorer le comportement des officiers n'est pas suffisant. Tous les militaires ont le droit de connaître les règles qu'on leur impose, c'est à dire leurs droits et leurs obligations. Ces règles sont les règles de la conduite militaire, les lois nationales, la Constitution et les lois internationales, comme les Droits de l'Homme et la Convention de Genève, que le Burundi a ratifié. Par exemple, la ratification des Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels I et II, respectivement en 1971 et en 1993. Par cette ratification, le Burundi s'est engagé, entre autres, à incorporer l'étude du droit international humanitaire dans les programmes d'instruction militaire (cfr. Conventions de Genève I/II/III/IV, art. 47/48/127/144 et les Protocoles additionnels I/II, art. 83/19).

Il faut que l'armée soit consciente de ses responsabilités en matière de Genre, protection de l'environnement, lutte contre le VIH/SIDA, participation aux activités de développement et de secours/réhabilitation en cas de circonstances extrêmes notamment les catastrophes naturelles ou autres.

Le projet moralisation prévoit une formation de deux mois de la FDN basée sur le principe « formation des formateurs ». La durée de cette formation est assez longue à cause de la multiplicité des thèmes à développer et le souci de mieux former les formateurs correctement.

Suite à la formation des formateurs, la formation des militaires Burundais doit débiter. L'objectif du projet moralisation n'est pas la formation des formateurs mais former la FDN sur des sujets qui influencent directement le comportement de la FDN. La faisabilité de toutes ces activités de formation est explicitée dans la Partie IV Annexe 3.

Si on arrive à avoir une armée professionnelle avec un bon leadership, la discipline, le respect des valeurs et normes reconnues internationalement deviennent automatique. C'est dans ces conditions qu'une armée peut contribuer à restaurer la sécurité et à consolider la paix.

### ***Lien entre le projet “Moralisation” et le projet “Casernement”.***

Le présent projet vient en complément au projet *Casernement des membres de la FDN pour atténuer l'impact de leur présence au sein des populations*. Ce dernier donne au pays les possibilités de retirer les soldats des différentes positions militaires vers les casernes réhabilitées. Le présent projet donne aux chefs militaires les possibilités de rassembler ses soldats et exécuter efficacement leur commandement. En plus, le projet leur donne la connaissance des règles et lois leur permettant d'exercer le commandement et la discipline sur des bases connues. Les deux projets sont complémentaires et ne pourraient pas contribuer efficacement à la consolidation de la paix l'un sans l'autre.

### **3. DEMARCHE DU PROJET.**

Le projet a pour objectif global de promouvoir la création d'une armée professionnelle et républicaine en harmonie avec l'ensemble de la population et capable d'accomplir ses missions sur le plan national et international. Quatre principaux résultats sont attendus du projet, à savoir :

1. Le commandement militaire est renforcé à travers la formation des formateurs et la formation en leadership militaire.
2. Les acquis des formations sont pérennisés par la mise à disposition des outils pédagogiques.
3. Le changement de comportement des éléments de la FDN en matière de discipline, de leadership militaires, de respect des droits de la personne humaine et de neutralité politique sont perceptibles et les capacités des structures de commandement sont renforcées.
4. Les missions et le rôle de la FDN sont mieux perçus par la population qui s'apprête à collaborer avec elle.

#### **Résultat 1 : Le commandement militaire est renforcé à travers la formation des formateurs.**

La première étape consistera à définir la méthodologie à grande échelle et à faire le choix des futurs formateurs. En effet, la FDN dispose des formateurs attitrés dans le domaine de la formation des adultes. L'Unité de Gestion du Projet, en collaboration avec les services en charge des ressources humaines identifieront 40 officiers formateurs expérimentés.

La deuxième phase sera réservée à l'organisation des ateliers de formation des formateurs. Les ateliers suivants seront organisés :

- Une formation introductive sur les techniques de “Communication pour le Changement de Comportement” ;
- Deux ateliers de mise à niveau en matière de pédagogie pendant 5 jours pour 20 formateurs confirmés par atelier ;
- Deux ateliers de formations de formateurs en leadership militaire pendant 5 jours pour 20 formateurs confirmés par atelier ;
- Deux ateliers de formations de formateurs pendant 15 jours sur les thèmes transversaux dont 5 jours pour le Genre pour 20 formateurs confirmés par atelier ;
- Deux ateliers de formations de formateurs sur la Discipline et le Code Pénal Militaires pendant 2 jours pour 20 formateurs confirmés par atelier et distribution des documents sur ces deux thèmes.

Le thème de “Leadership militaire” renferme entre autres les concepts clé comme i) la *démocratie*, qui sous entend que l'armée exécute les activités et les missions conformes à l'intérêt et aux aspirations de la population, ii) la *protection de la population en cas de circonstances extrêmes* comme les catastrophes naturelles ou autres.

Une fois les formations des formateurs terminées, ces derniers vont être affectés dans les différentes régions militaires et vont assurer la restitution des formations sur l'ensemble des membres de la FDN (voir les détails de ces formations en annexe 2).

**Résultat 2 : Les acquis des formations sont pérennisés par la mise à disposition des outils pédagogiques.**

Le document sur le règlement militaire sera traduit en Kirundi et multiplié. Ce travail sera confié à une entité justifiant des capacités techniques requises. De même, le nouveau règlement sur le Droit international humanitaire et le code pénal militaire seront multipliés en un livret qui sera distribué à chaque officier.

Les outils de formation seront également élaborés et multipliés. Ce travail d'élaboration des modules sera effectué par un autre groupe d'officiers burundais en collaboration avec quelques cadres du BINUB. Les documents élaborés tiendront compte des spécificités des différentes catégories de militaires (officiers, sous-officiers et hommes de troupe) et de l'hétéroclité des niveaux de formation au sein d'une même catégorie.

Enfin, un atelier sera organisé pour définir les recommandations allant dans le sens de pérenniser les acquis du projet et tracer les orientations sur le processus global de professionnalisation de la FDN tel que contenu dans les documents stratégiques notamment le CSLP et la ligne de Politique Sectorielle du MDNAC.

**Résultat 3 : Le changement de comportement des éléments de la FDN en matière de discipline, de leadership militaire, de respect des droits de la personne humaine et de neutralité politique sont perceptibles et les capacités des structures de commandement sont renforcées.**

Toutes les formations envisagées dans le cadre de ce projet visent un changement de comportement des membres de la FDN. Elles seront organisées dans toutes les Régions militaires. Les thèmes qui seront abordés sont :

- Leadership militaire;
- Sensibilisation sur les thèmes transversaux : i) promotion de l'esprit d'unité, de tolérance, de respect des droits de la personne humaine, ii) Genre, iii) lutte contre le SIDA, iv) hygiène et environnement v) neutralité politique ;
- Discipline et Code Pénal Militaires ;
- Droit International Humanitaire.

Le changement de comportements envisagé est un objectif ambitieux mais aussi un processus à long terme. C'est pour cette raison que le projet accorde une grande importance à la formation des formateurs *issus du corps* pour la pérennisation des acquis du projet. Ainsi la sensibilisation pourra continuer au delà du projet. Il est nécessaire, avant de clôturer le projet, d'organiser un séminaire dans lequel des cadres du MDNAC et du BINUB formuleront des recommandations au Ministère de la Défense et aux partenaires internationaux sur la réforme en matière de sécurité en général et en matière de changement de comportement et d'attitudes en particulier.

**Résultat 4 : les missions et le rôle de la FDN sont mieux perçus par la population qui s'apprête à collaborer avec elle.**

Pour accompagner le processus de professionnalisation de l'armée, le sport peut être un excellent moyen pour rassembler, réconcilier, créer l'amitié et briser les barrières éventuelles entre les couches de la société. L'organisation de manifestations sportives de masse comme la marche, la course à vélo, course de vitesse, course de fonds, etc.... entre les entités militaires et les populations civiles permettra ce rapprochement et jettera les bases d'une nouvelle éthique de cohabitation, basée sur la découverte et le

respect de l'autre. Le choix du type de compétition tiendra compte des spécificités régionales. Des messages de paix seront vulgarisés par le biais de T'Shirts et de banderoles. Les activités sportives vont encourager la participation des jeunes et des filles/femmes. Les gagnants seront primés en respectant l'équilibre genre, et l'équilibre militaires/civils.

La participation de la FDN aux travaux de développement en général et aux activités de secours/réhabilitation en cas de catastrophes naturelles ou autres peut améliorer sensiblement l'image que la population se fait d'une armée au service du peuple. Tout le long de la crise, les corps de défense et les éléments des ex-PMPAs ont été à la base de la déforestation par la recherche du bois de chauffage, les feux de brousse volontairement allumés ou causés par des balles traçantes. Au cours de ce projet, il est envisagé de faire participer les militaires dans les travaux de reboisement dans le cadre des travaux développement communautaire effectués conjointement avec la population civile. Chaque entité de la Brigade aménagera une pépinière des arbustes à repiquer avant le mois de mai 2008 pour devancer la saison sèche.

Des messages de sensibilisation sur les thèmes développés ci haut seront livrés à l'occasion des activités sportives ou des activités d'intérêt communautaire. Pour le choix des messages de paix et de réconciliation, l'Unité de gestion du projet sollicitera la collaboration du Comité National Olympique qui a une longue expérience dans ce domaine. Ce dernier a déjà été contacté et a promis d'y contribuer largement.

Les médias seront également mis à contribution pour faire une couverture médiatique de ces activités de rapprochement et de réconciliation. Cette activité est nécessaire pour relayer et transmettre le message en vue d'amorcer le changement de comportement surtout dans les relations des membres de la FDN vis-à-vis de la population. Tout au long de ces activités, une couverture médiatique sera privilégiée et le projet prévoit effectuer trois couvertures médiatiques sur radio et trois autres sur la télévision dans le dessein de changer la mauvaise perception de la population vis-à-vis de la FDN d'une part et amorcer le processus de professionnalisation de l'armée dans une démocratie moderne d'autre part.

### **La prise en compte de la dimension genre**

La crise que connaît le pays depuis plus d'une décennie a engendré des phénomènes nouveaux notamment les violences faites aux femmes/filles ont connu une ampleur sans précédent. Parmi les auteurs de ces violences figurent malheureusement des membres de forces de défense et de sécurité. Aussi, pour infléchir ce fléau, le projet prévoit des formations et des séances de sensibilisation sur le genre en général, sur les violences basées sur le genre en particulier et le renforcement de la discipline militaire. Un accent particulier sera mis sur la protection des personnes vulnérables en général, des femmes et des enfants en particulier. Au cours de la formation sur le genre, la problématique des besoins spécifiques des femmes militaires sera abordée en terme de programme, habillement, hébergement etc.

Bien plus, des formations sur le code pénal militaire et le règlement sur la discipline insistera sur ce phénomène qui, malheureusement, continue à s'observer jusqu'aujourd'hui dans les rangs des membres des corps en uniformes. Le commandement sera sensibilisé sur le fait qu'il faut servir contre les auteurs de tels crimes même si le code pénal militaire n'est pas explicite sur de tels crimes. Ce sera aussi l'occasion de formuler des recommandations allant dans le sens d'amender le code pénal militaire afin d'intégrer de nouvelles dispositions relatives aux violences basées sur le genre.

### **Impact et bénéficiaires du Projet.**

L'impact recherché par ce projet est la formation d'une FDN disciplinée, professionnelle, respectueuse de l'Etat de droit par la réduction des violations et des exactions commises par certains membres de la FDN à l'encontre de la population. Si on inclut la durée de formation des formateurs, en 12 mois, tous les effectifs peuvent avoir bénéficié de telles formations (voir Partie IV Annexe 3).

L'autre impact recherché est la création d'une armée républicaine sans clivage avec la population. Les bénéficiaires de ce projet seront les membres de la FDN et ceux qui participeront à ces activités ainsi que toute la population burundaise car une armée professionnelle et en harmonie avec son peuple sera à mesure d'accomplir ses missions sur le plan national et répondre à ses obligations sur le plan international notamment par la participation dans les missions de maintien de la paix.

Le présent projet aura des effets sur les trois concepts transversaux notamment le genre, le VIH/SIDA et la protection de l'environnement :

Une partie de la population Burundaise étant souvent victime des violences liées au genre (les femmes, les jeunes filles, etc.), l'exécution du projet pourra avoir un impact positif sur le comportement futur des membres de la FDN.

Le Projet Moralisation au profit de la FDN permettra également d'améliorer, par la sensibilisation, le comportement des militaires face au VIH/SIDA.

Enfin, ce projet intégrera également dans ses ateliers de formation, les aspects liés à l'environnement entre autre la vie décente dans les casernes, l'hygiène et la santé.

Dans le souci de permettre à la population environnante des casernes de tirer profit et bénéficier d'une partie des moyens alloués au présent projet, il est souhaitable de passer les commandes en matériels d'équipements de bancs, chaises et pupitres nécessaires pour les formations aux microprojets proches des casernes.

#### **4. ARRANGEMENTS DE GESTION.**

Le présent projet est une initiative conjointe du Gouvernement du Burundi et des Nations Unies qui s'inscrit dans le cadre du Plan Prioritaire Pour la Consolidation de la Paix au Burundi. Le projet sera mis en œuvre sous l'autorité du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants avec l'appui du BINUB, Section Réforme du Secteur de Sécurité et Armes Légères. Les co-présidents du Comité de Pilotage Conjoint du FCP au BURUNDI auront la responsabilité globale pour la bonne réalisation du projet.

##### **4.1 Arrangements de gestion des projets dans le cadre du Plan Prioritaire**

Le présent projet sera géré et coordonné dans le cadre de la structure suivante :

- **Le Comité de pilotage conjoint.** Le Comité de Pilotage Conjoint est chargé de: (1) examiner les propositions de projets pour s'assurer de leur conformité avec le plan prioritaire ; (2) approuver les projets présentés au Comité, et affecter les ressources requises ; (3) et examiner et approuver les rapports périodiques sur l'état d'avancement des projets ainsi que les rapports d'évaluation de leur impact. Le Comité de Pilotage est co-présidé par le représentant du Gouvernement et le Représentant Exécutif du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, et il est appuyé par un Bureau d'Appui. Les décisions sont prises par consensus selon les termes de références du Comité de pilotage conjoint.
- **Les Comités Technique de Suivi.** Un comité technique de suivi sera établi pour superviser et assurer le suivi du projet. Ce comité aura comme premier rôle la supervision stratégique de la mise en œuvre du projet, ainsi que l'approbation des plans de travail, le suivi régulier des performances, le règlement de tout différend qui pourrait survenir, et de faciliter la coordination entre les partenaires et les autres acteurs nationaux ou internationaux impliqués dans la mise en œuvre du projet. Le Comité de suivi sera composé des représentants de la Présidence de la République , du MDNAC, des ministères partenaires, des pays donateurs,

des entités internationales, des OSCs et des organisations féminines. Le Comité Technique de Suivi sera co-piloté par le MDNAC et la Section SSR du BINUB.

- **Entité nationale de tutelle.** Le projet sera réalisé sous la Direction du MDNAC conjointement avec la Section SSR du BINUB, qui rendront compte de l'état de mise en œuvre du projet au Comité de Suivi Technique approprié. Dans ce cadre, un Directeur National, désigné par le MDNAC, sera co-responsable de la supervision générale et l'orientation pour la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats, avec le chargé de programme désigné de la section intégrée<sup>1</sup> (BINUB). Le Directeur National du projet aura aussi un rôle d'assurer que les intrants de la partie nationale sont mobilisés à temps et que la partie nationale a mis en place les conditions nécessaires à la réalisation du projet. Le MDNAC abritera une unité de gestion et de coordination, qui assurera la gestion et l'administration quotidienne du projet, fournira les services techniques requis, ainsi que la coordination des différents partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet .
- **Agence partenaire de Nations Unies.**<sup>2</sup> Le projet sera exécuté et mis en œuvre avec l'appui du BINUB/PNUD, qui aura la responsabilité finale auprès du siège pour les aspects programmatiques et financiers du projet, conformément aux règles et procédures de l'Agence Partenaire.<sup>3</sup> Dans ce cadre, l'Agence Partenaire sera responsable pour la gestion des fonds alloués aux projets, ainsi que toute transaction financière. Le BINUB/PNUD fournira aussi des services administratifs, techniques et programmatiques pour appuyer la mise en œuvre du projet, ainsi que des actions visant le renforcement des structures d'accueil des projets. Le BINUB/PNUD assurera aussi le contrôle de la qualité dans la mise en œuvre et la gestion du projet.

#### 4.2 Composition et administration de l'unité de gestion et coordination.

L'Unité de Gestion et Coordination sera placée sous la supervision du Chargé de programme de la Section SSR du BINUB/PNUD pour appuyer les aspects programmatiques, administratifs et financiers du projet. Les responsabilités spécifiques de l'Unité de Coordination incluront :

- Le développement des plans de travail détaillé pour l'exécution du projet ;
- La coordination quotidienne de la mise en œuvre des activités ;
- L'administration journalière des transactions du projet ;
- La préparation et révision des budgets, des demandes de paiements et d'achats ;
- La coordination de l'appui des partenaires nationaux et internationaux ;
- La supervision et coordination des agences d'exécution ;
- La préparation régulière des rapports financiers et narratifs.

L'Unité de Gestion et Coordination sera composée de 3 staffs nationaux contractés par l'agence partenaire Nations Unies et payés directement par le projet.<sup>4</sup>

- Un coordonnateur de projets, qui sera responsable pour la supervision et la gestion de l'unité de coordination, le suivi régulier de la mise en œuvre des projets ;
- Un chargé de l'administration et des finances;
- Un chargé de projet.

---

<sup>1</sup> Ce chargé de programme de la Section Intégrée du BINUB devra provenir de l'entité des Nations Unies ayant la responsabilité fiduciaire du projet.

<sup>2</sup> Le terme 'Agence Partenaire Nations Unies' inclut toutes les entités du système présent au Burundi, y compris BINUB, les programmes, fonds, départements et agences des Nations Unies.

<sup>3</sup> Pour les projets qui seront appuyés du point de vue technique par le BINUB, la responsabilité programmatique sera partagée entre l'agence partenaire et le BINUB, à travers la section intégrée appropriée, qui inclut également l'agence qui aura la responsabilité financière pour le projet.

<sup>4</sup> Le barème salarial qui sera utilisé pour la rémunération de ce staff est celui qui a été adopté conjointement par le gouvernement et les Nations Unies dans le cadre du plan prioritaire pour la consolidation de la paix.



La Section SSR du BINUB/PNUD, compte tenu de sa responsabilité programmatique et financière, pourra détacher dans l'unité de gestion du projet des experts supplémentaires si besoin est.

#### **4.3 Sélection de partenaires et des agences de mise en œuvre.**

La sélection des partenaires et des agences de mise en œuvre (soit des ONG ou des compagnies privées) sera faite selon les règles et procédures du BINUB/PNUD. En général, cette sélection sera faite sur la base d'un processus compétitif, sauf dans les cas où une ONG en particulier a un avantage comparatif clair et qui peut justifier une dérogation du processus compétitif selon les procédures de l'agence partenaire.

#### **4.4 Gestion financière.**

Les fonds alloués au projet par le Comité de pilotage conjoint seront gérés directement par le PNUD qui sera responsable pour toute transaction financière, d'achats et d'approvisionnement effectuée sur la base du plan de travail préparé par l'unité de gestion du projet. Dans ce cadre, et selon les procédures du PNUD, le coordonnateur du projet proposera un engagement de fonds sur la base du plan de travail, et l'agence sera responsable pour l'approbation et l'exécution des paiements. Le Coordonnateur du Projet veillera à assurer que les fonds attribués au projet sont correctement alloués aux activités sur la base du plan de travail, et assurera le suivi régulier des déboursements et des dépenses en vue de l'atteinte des résultats prévus. D'autres modalités de mise en œuvre seront considérées au cours de la mise en œuvre du projet notamment la possibilité de sous contracter des entités nationales.

#### **4.5 Suivi et évaluation.**

Le suivi et évaluation du projet seront faits à trois niveaux, sous la coordination du bureau d'appui du Comité de Pilotage Conjoint :

- Par le BINUB/PNUD et l'unité de gestion du projet, qui sera responsable pour le suivi régulier des activités, et pour la production périodique des rapports narratifs et financiers;
- Par le Comité Technique de Suivi, qui sera responsable auprès du comité de pilotage pour le suivi périodique des résultats atteints par le projet, ainsi que la revue des rapports produit par l'unité de gestion ;
- Par le Comité de Pilotage, qui sera responsable pour l'évaluation de l'impact du projet dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix.

#### **4.6 Audits.**

Le projet sera soumis à des audits internes et/ou externes selon les règles des deux entités concernés.

### **4 ANALYSE DES RISQUES ET HYPOTHESES.**

Le premier risque de ce projet est d'ordre politique et sur le plan sécuritaire. Le dernier mouvement armé FNL a signé l'Accord de Cessez-le- Feu avec le Gouvernement du Burundi néanmoins le processus de mise en œuvre traîne. Dans l'espoir que les deux parties vont tenir leurs engagements, les différents acteurs doivent tout faire pour qu'il n'y ait pas reprise du conflit armé et que la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu soit accélérée. Les aspects liés à l'intégration des hommes PALIPEHUTU FNL dans la FDN seront pris en compte pour tous les aspects qui auront un impact sur le projet. Le retour au conflit ou aux hostilités pourrait compromettre la réalisation du projet. Néanmoins, le Plan prioritaire pour la consolidation de la paix prévoit d'autres projets dans le cadre de la bonne gouvernance politique et

économique qui devraient minimiser ce risque, notamment le projet “Appui à la mise en place et au fonctionnement des cadres de dialogue” et le projet “Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau communautaire”. D’autre part ; les partenaires du Burundi tant au niveau régional qu’international s’investissent pour pousser les deux parties vers la mise en application de l’accord signé.

Le deuxième risque est relatif à la gestion des personnes ressources qui auront été formés pour en former d’autres. En effet, ces formateurs risquent d’être mutés ou sollicités pour d’autres fonctions. Pour mitiger ce risque, il faut que la gestion des ressources humaines tienne compte de cet élément dans la planification des affectations et mutations futures et notamment pendant le processus d’identification des formateurs.

Le troisième risque concerne la lenteur du processus de casernement des membres de la FDN faute d’infrastructures et d’équipements qui font obstacle à l’organisation de la formation adéquate. En effet, une dizaine de bataillons ne disposent pas encore de baraquements. La coordination entre les deux projets et l’exécution du projet de réhabilitation des casernes financé par le Fonds de consolidation de la paix vindra mitiger ce handicap.

Enfin, une autre difficulté concerne la langue de formation. La plupart de sous-officiers et hommes de troupe ne comprennent pas la langue française, pour trouver une solution à ce problème les formations pourront être dispensées en Kirundi, en Français, ou les deux ensemble. Part ailleurs, la FDN dispose d’un certain nombre d’officiers déjà attirés comme formateurs dans les différentes disciplines comme le Leadership, le Droit International Humanitaire, et le premier atelier à organiser sera consacré au recyclage de ces formateurs. Cet atelier sera essentiellement consacré aux aspects méthodologiques de la formation.

## 7. BUDGET PAR CATEGORIE EN US DOLLARS

Catégorie/Article	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
<b>1 Personnel Unité de Gestion de Projet</b>				<b>10,800</b>	
- Program manager				PM	BINUB
- Coordinateur				PM	Projet Casernement
- Officier chargé de Projet	H/mois	12	960	10,800	
- Assist.Admin. & Financier				PM	Projet Casernement
- Assist. Suivi et évaluation				PM	Projet Casernement
- Chauffeur				PM	Projet Casernement
<b>2. Contrats</b>				<b>25,300</b>	
Frais de l'institution responsable pour la formation de pédagogique				10,000	
Couverture médiatique				900	
Honoraires /consultants nationaux en matière de leadership				1,500	
Honoraires /consultants nationaux en sensibilisation de genre				1,500	
Honoraires /consultants nationaux en sensibilisation de VIH/SIDA				1,500	
Honoraires /consultants nationaux en sensibilisation de matière de la discipline et du code pénal militaire VIH/SIDA				1,500	
Traduire en Kirundi le Règlement sur la Discipline				2,000	
Traduire en Kirundi le livret de Code Pénal Militaire				2,000	
Couverture médiatique des activités de rapprochement				1,400	
Abonnement téléphonique de l'UGP	mois	12	75	900	
Abonnement Internet de l'UGP				1,500	
Assurance pour véhicule de l'UGP (2)		2	300	600	
<b>3. Transport</b>				<b>10,000</b>	
Carburant/2 véhicules 4x4	litre	7.000	1.14	8,000	
Entretien véhicules	forfait			2,000	
<b>4. Provisions et produits</b>				<b>230,468</b>	
Equipements de classes				73,680	
Atelier mise à niveau pédagogique				8,454	
Atelier en leadership militaire				8,950	

Atelier de sensibilisation				26,050	
Atelier sur Discipline/ Code Pénal				4,654	
Impression et multiplication du fascicule de 40 pages sur le leadership militaire				9,000	
Impression et multiplication du fascicule de 60 pges sur la sensibilisation sur différents thème en rapport avec les aspects transversaux/1exemplaire pour chaque officier				15,000	
Multiplication du Règlement sur DIH				12,000	
Achat des aides pédagogiques sur DIH				8,000	
Multiplication du Règlement sur la Discipline				9,000	
Multiplication du livret de Code Pénal Militaire				9,000	
Organiser un séminaire pour définir les recommandations en vue de pérenniser les acquis du projet				7,680	
Organisation des activités sportives de masse par bataillon				12,000	
Aménagement des pépinières par brigade				5,000	
Cartes téléphoniques	mois	12	100	1,200	
Frais de supervision sur terrain	jour	832	25	20,800	
<b>5. Equipements</b>				<b>87,000</b>	
Véhicules 4x4/Unité de gestion	véhicule	2	26,500	53,000	
Ordinateurs avec accessoires	set	8	3,000	24,000	
Photocopieuse	article	1	1,000	1,000	
Retroprojecteurs	article	3	3,000	9,000	
<b>6. Divers</b>				<b>3,000</b>	
Audit					PM BINUB
Evaluation du projet par une OSC	forfait			3,000	
<b>SOUS TOTAL<sub>1</sub></b>				<b>366,568</b>	
<b>Imprévus</b>				<b>7,370</b>	
<b>SOUS TOTAL<sub>2</sub></b>				<b>373,832</b>	
<b>Frais de gestion 7%</b>				<b>26,168</b>	
<b>GRAND TOTAL</b>				<b>400,000</b>	

## 5 CHRONOGRAMME.

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Responsable d'Exécution
Formuler le groupe de gestion du projet.													UNISC
Disponibilisation des équipements.													UGP, UNISC
Finalisation des modules de formations.													UGP
Identification de l'institution responsable des formations													UGP
Identification des formateurs.													UGP, MDNAC, BINUB/PNUD
2 ateliers de mise à niveau en matière de pédagogie pendant 3 jours pour 20 formateurs confirmés par atelier (total 40).													UGP. ONG, PNUD/BINUB
2 ateliers de formations de formateurs en leadership militaire pendant 5 jours (total 40).													PNUD/BINUB, UGP, MDNAC
2 ateliers de formations de formateurs pendant 15 jours sur la promotion de l'esprit d'unité, de tolérance, de respect des droits de la personne humaine, Genre et la neutralité politique													PNUD/BINUB, UGP, MDNAC
2 ateliers de formations de formateurs sur la Discipline et le Code Pénal Militaires pendant 2 jours.													PNUD/BINUB, UGP, MDNAC
- Traduction en Kirundi et multiplication du Règlement sur la discipline. - Reproduction du règlement sur le DIH et confection des aides pédagogiques. Finalisation et reproduction des fascicules sur le leadership militaire et sensibilisation.													UGP, EMG-G1, PNUD & Consultants
Confection d'un livret de code Pénal Militaire et sa dotation à chaque officier.													UGP, Auditorat Militaire, PNUD, Entreprise

Formation dans les 5 RMs de la FDN par les formateurs en matière de Leadership militaire, la promotion de l'esprit d'unité, de tolérance, de respect des droits de la personne humaine et de neutralité politique, la Discipline et le Code Pénal Militaires.														UGP, PNUD, Formateurs
Aménagement des pépinières autour des brigades														UGP, MDNAC, RM, CNO, BINUB/PNUD
Activité de reboisement pendant les travaux communautaires														
Organisation des activités sportives de masse autour des bataillons														
Confection des rapports.														UGP, PNUD, MDNAC
Séminaire sur les méthodes de pérennisation du projet.														UGP, MDNAC
Evaluation finale du Projet par une OSC.														UGP, PNUD, OSC
Couverture médiatique (TV) des activités de rapprochement avec la population														UGP

## **ANNEXES**

- 1) Activités détaillées**
- 2) Organisation des compétitions de football**
- 3) Calcul des effectifs et capacités**
- 4) Coordination entre les projets “Moralisation” et “Casernement”**

# Annexe 1

## ACTIVITES DETAILLEES

**Objectif Global :** Promouvoir la création d'une armée professionnelle et républicaine en harmonie avec l'ensemble de la population et capable d'accomplir ses missions sur le plan national et international.

**Objectif spécifique :** Promouvoir la discipline, le respect des droits de la personne humaine et la neutralité politique par le renforcement des connaissances en leadership militaire et en Droit International Humanitaire.

Résultats attendus	Activités
<p>1. Le <b>commandement militaire renforcé</b> <b>est à travers la formation des formateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier 40 formateurs locaux expérimentés.</li> <li>- Organiser 2 ateliers de mise à niveau en matière de pédagogie et en techniques de Communication pour le Changement de Comportement pendant 5 jours pour 20 formateurs confirmés par atelier (40 formateurs).</li> <li>- Organiser 2 ateliers de formations de formateurs en leadership militaire pendant 5 jours pour 20 formateurs confirmés par atelier (40 formateurs).</li> <li>- Organiser 2 ateliers de formations de formateurs pendant 10 jours de sensibilisation sur la promotion de l'esprit d'unité, de tolérance, de respect des droits de la personne humaine, genre et de neutralité politique (l'armée dans un système démocratique moderne) pour 20 formateurs confirmés par atelier (40 formateurs).</li> <li>- Organiser 2 ateliers de formations de formateurs sur la Discipline et le Code Pénal Militaires pendant 2 jours pour 20 formateurs confirmés par atelier (40 formateurs).</li> </ul>
<p>2. Les acquis des <b>formations</b> sont pérennisés par la mise à disposition des outils pédagogiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplier le règlement sur le DIH et confectionner les supports pédagogiques.</li> <li>- Confectionner et multiplier un fascicule sur le leadership militaire et le doter à chaque officier.</li> <li>- Confectionner et multiplier un fascicule sur la sensibilisation et le doter à chaque officier.</li> <li>- Traduire en Kirundi et multiplier le Règlement sur la discipline et le doter à chaque officier</li> <li>- Confectionner et multiplier et distribuer le livret de Code Pénal Militaire et le doter à chaque officier.</li> </ul>
<p>3. Le <b>changement de comportement</b> des éléments de la FDN en matière de discipline, de leadership militaires, de respect des droits de la personne humaine et de neutralité politique sont</p>	<p>1. Réunir les moyens nécessaires avec la collaboration des partenaires notamment les :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• équipements de Classes (bancs, craies, tableaux, tablettes, chaises).</li> <li>• Acquérir la documentation adéquate correspondant aux différentes catégories de militaires à former (officiers, sous-officiers et hommes de troupes).</li> <li>• Définir une méthodologie de travail à grande échelle.</li> <li>• Formation à grande échelle dans les 5 régions militaires de la FDN en matière de i) Leadership militaire, ii) Sensibilisation sur: la promotion de l'esprit d'unité, de tolérance, de respect des droits de la personne humaine, iii) la lutte contre le SIDA, iv) l'hygiène et l'environnement, v) la neutralité politique, vi)</li> </ul>



<p>perceptibles et les capacités des structures de commandement sont renforcées.</p>	<p>Discipline et le Code Pénal Militaires.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Organiser un séminaire pour formuler des recommandations visant la pérennisation des acquis du projet en cours sur le changement de comportement,</li> <li>3. Organiser des activités de rapprochement entre la population et les membres de la FDN.</li> </ol>
<p>4. <b>les missions</b> et le rôle de la FDN sont <b>mieux perçus</b> par la population qui s'apprête à <b>collaborer</b> avec elle</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organiser des compétitions de masse entre les militaires et la population.</li> <li>2. Organiser des activités de reboisement pour la protection de l'environnement</li> <li>3. Assurer une bonne couverture médiatique :</li> </ol>

**PLANNING DES ACTIVITES DE FORMATION****Tableau 2.1 : La répartition du temps**

<b>Temps disponible</b>	<b>52 semaines</b>
Préparation du projet	8 semaines
Former les formateurs en leadership militaire	1 semaines
Former les formateurs sur les différents thèmes objet de sensibilisation (Droits de l'Homme, Genre, Environnement, etc.)	3 semaines
<hr/>	
Former les formateurs en Code pénal et discipline	2 semaines
Former les formateurs en Pédagogie	2 semaines
Préparer la mission des formateurs	1 semaine
Préparation du projet et former les formateurs (total)	13 semaines
Temps disponible après la formation des formateurs	31 semaines
Temps de réserve (20%)	6 semaines
<b>Temps disponible après la formation des formateurs</b>	<b>25 semaines</b>

**Tableau 2.2 : Formations/ Sensibilisation de masse**

<b>Thème</b>	<b>Durée</b>
Formation des officiers en leadership militaire	5 jours
Formation sensibilisation des officiers sur les aspects transversaux	5 jours
Formation des officiers en Code Pénal et discipline	2 jours
Formation des sous-officiers en leadership militaire	2 jours
Formation des sous-officiers en sensibilisation sur les différents thèmes transversaux	3 jours
Formation des sous-officiers en Code Pénal et discipline	1 jour
Formation des hommes de troupes en sensibilisation sur les différents thèmes transversaux	2 jours
Formation des hommes de troupes en Code Pénal et discipline	1 jour

**Tableau 2.3 : Les effectifs par classe**

Formation des officiers par classe	20
Formation des sous-officiers par classe	25
Formation des hommes de troupes par classe	30

**Tableau 2.4 : Les effectifs globaux à former**

Officiers	2 058
Sous-officiers	4 639
Hommes de troupes	21 766

**Tableau 2.5 : Le total des jours de formations exigées**

<b>Officiers</b>		
Effectifs à former divisé par les effectifs des classes	2 058 : 20	103
Jours de formation par officier		15
Jours de formation des officiers		1 545
<b>Sous-officiers</b>		
Effectifs à former divisé par les effectifs des classes	4 639 : 25	186
Jours de formation par sous-officier		6
Jours de formation des sous-officiers		1 116
<b>Hommes de troupes</b>		
Effectifs à former divisé par les effectifs des classes	21 766 : 30	725
Jours de formation par homme de troupe		3
Jours de formation des hommes de troupe		2.175
<b>Total des jours de formation exigée</b>		<b>4.826</b>

**Tableau 2.6 : Capacité de formation disponible exprimée en jours**

Le nombre des formateurs		40
Le nombre des jours	25 x 5	125
La capacité de formation disponible exprimée en jours	125 x 40	<b>5000</b>

**Tableau 2.7 : Comparaison entre le total des jours de formations exigées et la capacité de formation disponible exprimées en jours**

Le total des jours de formations exigées		<b>4 826</b>
La capacité de formation disponible exprimée en jours		<b>5 000</b>

**Tableau 2.8 : Nombre de salles de classes exigées par caserne.**

Le nombre des formateurs	40
Le nombre des salles de classes	40
La réserve exigée pour avoir une certaine flexibilité (20 %)	8
Le nombre des salles de classes exigées	<b>48</b>

**Tableau 2.9 : La répartition des salles de classes par caserne**

Le nombre des salles de classes exigées	48	
Le total des casernes à réhabiliter	14	
Le nombre des salles de classe polyvalent, disponible par caserne	3	
Caserne de Bururi Centre d'Instruction additionnel	6	
Le nombre des salles de classe polyvalent, disponible	14 x 3 + 6	48

**Tableau 2.10 : Equipements exigés**

Les effectifs maximums à former par classe	30	
Le nombre des bancs par classe	30 : 4	8
Le nombre des salles de classes exigées	48	
Le total des nombres des bancs exigé	48 x 8	<b>384</b>
Le nombre des tableaux, tablettes, chaises exigées	<b>48</b>	

### Annexe 3

#### COORDINATION ENTRE LES PROJETS “MORALISATION” ET “CASERNEMENT”

